

La République du Centre, 6 mars 2020

**Éolien : les maires ne seront-ils plus
les "derniers informés" en cas de
projets portés dans leur commune ?**

ORLÈANS INSTITUTIONS ENVIRONNEMENT

Publié le 06/03/2020 à 09:00



Un projet dans le Beauce à reço, en février 2020, l'aval par arrêté préfectoral. © Pascal PROUST